Cinquante cinquième année. - N ° 232 A Lundi 29 et mardi 30 novembre 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1130

24 – DORDOGNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

Ventes et cessions

509 716 452 RCS Périgueux.
S.V.S.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : le Grand Chemin, 24570 Le Lardin-Saint-Lazare.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE LARDIN SAINT LAZARE du 22 novembre 2021, La SAS « S.V.S », au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé Le Grand Chemin 24570 LE LARDIN SAINT LAZARE, immatriculée RCS de PERIGUEUX sous le n° 509 716 452 et la SAS « S.V.L. PILOTE », au capital de 76 224,50 euros, dont le siège social est Le Grand Pré - R.N. 89 24570 LE LARDIN SAINT LAZARE, immatriculée au RCS sous le numéro 381 611 938 RCS PERIGUEUX, ont établi le projet du traité de fusion par voie d'absorption de la société « S.V.S. » par la société « S.V.L. PILOTE ». La société « S.V.S. » ferait apport à la société « S.V.L. PILOTE » de la totalité de son actif, soit 483 080 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 249 130 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 233 950 euros. La société « S.V. L. PILOTE » détenant la totalité des actions composant le capital social de la société « S.V.S. », il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. L'opération prendrait effet au 1er janvier 2021, les opérations de la société « S.V.S. » depuis cette date devant être considérées comme accomplies par la société « S.V.L. PILOTE». Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX au nom des deux sociétés le 23 novembre 2021. Les créanciers des sociétés dont la créance est antérieure au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce..